

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT-BALL

Ligue de Wilaya de Foot-ball de Constantine

Date : 17/02/2020

BULLETIN OFFICIEL

N°14

***Ligue de Wilaya de Foot-ball
Constantine***

WWW.LWFCONSTANTINE.DZ

E.MAIL : LWFC2013@gmail.com

Compte B.E.A N° 00200103103375002466

SIEGE : 72, Rue Larbi Ben-M'hidi Constantine

CORRESPONDANCE : Boite Postale : 186 RP – CONSTANTINE

Etaient Présents Messieurs:

Les Membres du Bureau Exécutif de la Ligue.

Séance ouverte à 15h00 par Monsieur MERGHIDE Brahim Président, Président de la ligue qui souhaita la bienvenue aux Membre présents, puis il passa la parole au secrétaire de séance pour la lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- 1- Traitement du courrier
- 2- Travaux des commissions
- 3- Approbation du BO N° 13
- 4- Divers.

1- Traitement du courrier :

(a)-Courrier arrivée :

- Centre de documentation de la FAF.....P/N
- Fax de la FAF A/S des Tournois organisés par les clubs.....P/N
- Correspondance du club MBC demandant report rencontres des jeunes catégoriesT/COS

b)-Courrier Départ :

- Envoi des fax aux divers APC pour programmation.
- Envoi à la LRFBC Fax demandant des Arbitres pour les rencontres séniors.

2) APPROBATION DU BO N° 13 :

Après la lecture du Bulletin Officiel N° 13 il a été approuvé à l'unanimité par l'ensemble des Membres présents.

3)- TRAVAUX DES COMMISSIONS :

Tour à tour les présidents des différentes commissions rendent compte de leurs travaux.

Voir PV ci-Joint

4)- DIVERS :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE LWFBC

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue de Wilaya de Foot-ball de Constantine aura lieu

Le 05 MARS 2020 à 14h00

au Restaurant le Grand Bleu Ali Mendjeli Constantine

Avec comme ordre du jour : Les présentations des Bilans Moral et Financier De l'exercice 2018/2019.

Ce communiqué tient lieu de convocation.

**Pour le Bureau de Ligue
Le Président
B .MERGHIDE**

COMMISSION DE L'ORGANISATION SPORTIVE

REUNION DU 16/02/2020

Etaient présents : Monsieur, REGHIOUA Med Secrétaire

Assiste à la réunion : Monsieur, TEBBOUB A/Hak Vice Président LWFBC.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Traitement du courrier.
- 2- Programmation.
- 3- Divers.

1)- TRAITEMENT DU COURRIER :

A-COURRIER ARRIVEE :

- ✚ Feuilles de matchs et rapports des arbitres et délégués.

B- COURRIER DEPART :

- Envoi des fax pour les APC de la Wilaya de Cne et clubs (Programmation divisions H et PH (Séniors)).

Sous toutes reserves

2-Programmation :

L La COS a procédé à la programmation de championnat seniors et jeunes

PROGRAMMATION :**DIVISION HONNEUR « SENIORS »****16me Journée****LE JEUDI 20/02/2020**

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
KHROUB HAMDANI	USGA/USK	11H00
BENABDELMALEK	CRAC/CBDM	14H00

LE SAMEDI 22/02/2020

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
DIDOUCHE MOURAD	ADM/SCOR	14H00
AIN-SMARA	ESBAS/IRBAS	14H30
HAMMA BOUZIANE	OHB/ESB	14H00
MESSAOUD BOUDJRIOU	CMB/ADC	14H00
BENABDELMALEK	CREC/CREG	11H00

DIVISION PRE-HONNEUR**16eme Journée****JEUDI 20/02/2020**

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
AIN-SMARA	JSNV/MBC	12H00
	OAM/MCB	14H00
DIDOUCHE MOURAD	URBH/CAK	14H00

Mardi 25/02/2020

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
BENABDELMALEK	USM/ANSZC	12H00
	ATMC/ESHB	14h00
	CSA/WRDC	FORFAIT GENERAL DU CLUB CSA

EXEMPT/ JSM

Sous toutes reserves

DIVISION JEUNES PRE-HONNEUR**GROUPE (A) 6eme Journée****LE VENDREDI 21/02/2020**

LIEUX	RENCONTRES	JUNIORS	CADETS	MINIMES
KHROUB 1600	CAK/ATMC	08H30	10H00	11H30
	JSM/WRDC	14H30	16H00	17H30

JSNV/CSA (Forfait Général du club CSA)**Exempt : OAM****GROUPE (B)****LE VENDREDI 21/02/2020**

LIEUX	RENCONTRES	JUNIORS	CADETS	MINIMES
EL-MANSOURAH	ANSZC/ESHB	08H30	10H00	11H30
	USM/URBH	14H00	15H30	16H30
HAMMA BOUZIANE	MCB/MBC	14H00	15H30	16H30

DIVISION JEUNES WILAYA Groupe « A » 10eme Journée**LE SAMEDI 22/02/2020**

LIEUX	RENCONTRES	CADETS	MINIMES
DAKSI	CSN/OTG.EST	09H00	10H30
	RBC/ASPTTC	12H00	13H30
CREPS	INFS.CJS/UDOC	08H00	09H30

EXEMPT/CSAM**Groupe « B »****LE VENDEDI 21/02/2020**

LIEUX	RENCONTRES	CADETS	MINIMES
DAKSI	ASOC/CRBB	09H00	10H30
SALAH DARADJI	RAMAK/CSB	09H00	10H30

LE SAMEDI 22/02/2020

LIEUX	RENCONTRES	CADETS	MINIMES
SALAH DARADJI	CUS/USD	09H00	10H30
AIN-ABID	ESAA/OK	09H00	10H30

EXEMPT : MBK**MATCHS RETARDS JEUNES HONNEUR****LE VENDEDI 21/02/2020**

LIEUX	RENCONTRES	JUNIORS	CADETS	MINIMES
DIDOUCHE MOURAD	CBDM/CREC	08H30	10H00	11H30

LE SAMEDI 22/02/2020

LIEUX	RENCONTRES	JUNIORS	CADETS	MINIMES
EL-MANSOURAH	CRAC/CMB	14H00	15H30	16H30

Sous tous reserves

COMMISSION DE DISCIPLINE

REUNION DU 16/02/2020

ETAIENT PRESENTS, Messieurs,

- ZARZI ABDELAZIZ.....PRESIDENT
- BAHLOUL OMAR.....SECRETAIRE

ORDRE DU JOUR :

- 1- Traitement du courrier.
- 2- Affaires disciplinaire
- 3- Divers

Séance ouverte à 10h00 par le président qui souhaite la bienvenue aux membres présents,

ensuite passe la parole au secrétaire pour la lecture du courrier.

1-AFFAIRE DISCIPLINAIRE :

AFF N° 229 :RENC RENC ATMC/MBC(S) DU 10/02/2020

- DRAA Med Ramzi lic N° 20240197 (ATMC) 1M/F pour contestation de decision et amende de 1000.00DA est infligée au club.
- BERRAHMA Amir lic N°20091299(MBC) 1M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00DA est infligée au club.

AFF N° 230 :RENC ANSZC/ESHB (S) DU 11/02/20

- KRIKOU Ilyes lic N° 20031196 (ESHB) 1 M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00DA est infligée au club.
- BAHLOULI Med Zid lic N° 20210997 (ESHB) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 231 : RENC OAM/WRDC (S) DU 11/02/2020

- BOUSSALEM Nour Islam lic N° 20220285 (OAM)Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUBCHIRA Nadji lic N° 20110698 (OAM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- DAOUDI Yasser lic N° 202401097 (WRDC) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 332 : RENC CMB/CREG (S) DU 15/02/2020

- Vu la feuille du mach.
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent l'absence du medecin.
- Vu la présence des deux équipes sur le terrain.
- Attendu que la rencontre en question a été programmée le samedi 15/02/2020 à 14h00 au stade messaoud boudjeriou .
- Attendu qu'après un temps réglementaire l'arbitre à constaté l'absence du medecin.

- Attendu que le non déroulement de la rencontre est imputable à l'équipe CMB (équipe recevante).

Par ces motifs la CD décide :

- De donner match perdu par pénalité à l'équipe CMB pour octroyer le gain du match au club CREG qui marque (03) trois points et (03)trois buts.

Phase retour :

- 1ere infraction : Match perdu par pénalité et amende de 6000.00DA est infligée au club CMB.
- Défalcation de deux (02) points.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

Affaire club CSA

- Vu les feuilles de matchs.
- Vu les rapports des arbitres et délégués qui signalent que le club CSA ayant enregistré (03)trois forfaits délibérés saison sportive 2019/2020.

1^{er} Forfait :

- Vu l'absence de l'équipe CSA sur le terrain.
- Attendu que le match MCB/CSA en question a été programmé le 25/01/2020 à 14h00 au stade Messaoud Boudjeriou **12eme Journée.**

2eme Forfait :

- Vu l'absence de l'équipe CSA sur le terrain.
- Attendu que le match OAM/CSA en question a été programmé le 06/02/2020 à 11h00 au stade AIN-SMARA **13eme Journée.**

3eme Forfait :

- Vu l'absence de l'équipe CSA sur le terrain.
- Attendu que le match CSA/ANSZC en question a été programmé le 13/02/2020 à 14h00 au stade BENABDELMALEK **14eme Journée.**
- Attendu que le club CSA n'a fourni aucune justification à ces absences.
- Attendu que le club CSA n'a pas déposé auprès de la ligue les dossiers des joueurs jeunes catégories.
- Vu l'article 62 du règlement championnat de football Amateur.

La commission de discipline décide :

Forfait général du club CSA toutes catégories.

Si le forfait général est prononcé durant la phase retour les résultats de la phase aller de l'équipe fautive sont maintenus (Résultats de la phase retour sont annulés).

AFF N° 233 : RENC ESB/ESBAS (S) DU 13/02/2020

- BENMEGGOURA Louai lic N° 20310799 (ESB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENMENSOUR Anouar lic N° 20170698 (ESB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- KAUCHE Abdessatar lic N° 20201098 (ESB) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 234 : RENC ADC/OHB (S) DU 15/02/2020

- BOUAOUNE Rami lic N° 20280996(ADC) 1 M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00 DA est infligée au club.
- KASSAH Louar Malik lic N° 20220285(ADC) 1 M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00DA est infligée au club.
- BOUDJEGHRA Abdelhamid lic N° 20190388 (ADC) 1 M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00DA est infligée au club.
- BOUZEHZEH Amir lic N° 20160494 (ADC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- CHRIBET Khaled lic N° 20130392 (OHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 235 :RENC USK/CRAC (S) DU 15/02/2020

- TEBTACHI Med Imed Zakaria lic N° 20030789 (CRAC) 3 M/F pour coup envers adversaire exclu et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- MILAT Merouane lic N° 20220285 (CRAC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BELMOKH Amir lic N° 20200193 (CRAC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MEGHIAZ Nour El-Islam lic N° 202703002(USK) 1 M/F pour cumul de cartons exclu.
- DJALI Taha rami lic N° 20130193 (USK) Avertissement pour jeu dangereux.
- HAMADA Abderaouf lic N° 20220285 (USK) Avertissement pour jeu dangereux

AFF N° 236 : RENC SCOR/CREC (S) DU 15/02/2020

- ARIBI Anwar lic N° 20190398(SCOR) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- IDAMI Ali lic N° 20190993 (SCOR) Avertissement pour jeu dangereux.
- NEFAIDA Aderaouf lic N° 220185(SCOR) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- OUELDEJI Mamoune Abderahmane lic N° 200502002(CREC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BELULUMI Houssemeddine lic N° 20190199 (CREC) avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 237 : RENC IRBAS/USGA (S) DU 13/02/2020

- ADOUI Sabir lic N° 20050986 (IRBAS) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MAAMAR Sabri Zakaria lic N° 20231292(IRBAS) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 238 : RENCJSM/OAM (S) DU 13/02/2020

- KRAIFA Mohamed lic N° 201001099 (OAM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOULDJEDJE Yakoub lic N° 201001099 (OAM) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 239 : RENC CAK/ATMC (S) DU 15/02/2020

- HAFDI Adlene lic N° 20170191(ATMC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- SAISAI Akram lic N° 20060196 (CAK) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 240 : RENC URBH/MCB (S) du 11/02/2020

- Vu la feuille du mach.
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent Le non déroulement de la rencontre.
- Vu l'absence de l'équipe MCB sur le terrain .
- Attendu que la rencontre en question a été programmée le 11/02/2020 à 14h00 au stade Didouche Mourad.
- Attendu qu'après un temps réglementaire l'arbitre a constaté le forfait du club MCB.
- Vu l'article 62 du règlement championnat pré-honneur.

Par ces motifs la CD décide :

- De donner match perdu par pénalité à l'équipe MCB pour octroyer le gain du match au club URBH qui marque (03) trois points et (03)trois buts.
- Défalcation de (03)trois points au club MCB et amende de 5000.00DA est infligée au club.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 241 : RENC CBDM/ ADM (S) DU 15/02/2020

- AYOUNE Islam lic N° 20110196 (ADM) 4 M/F pour propos injurieux envers arbitre exclu et amende de 5000.00DA est infligé au club.
- NOUR Djamel eddine lic N° 20151286 (ADM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- DRIDAH Nouvel lic N° 20080702 (ADM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- GRESS Houssameddine lic N° 20300402 (ADM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MAAROUF Aymene lic N° 20230797(CBDM) Avertissement pour comportement anti-sportif.

- BOUDRAA Ahmed lic N° 20121292(CBDM)
Avertissement pour comportement anti-sportif.

Infraction découverte par la ligue

Suite à la participation du joueur GRESS H.eddine lic N° 20300402(ADM) ce dernier à participé à la rencontre ADM/USK du 08/02/2020a lors qu'il est sous le coup d'une suspension automatique non purgée (4eme Avertissement). Malgré cette infraction ce dernier a participé une deuxième fois à la rencontre CBDM/ADM du 15/02/2020 il a eu un autre avertissement pour comportement anti-sportif.

- 1ere Avertissement RENC SCOR/ADM du 16/11/2019 AFF N° 26.
- 2eme Avertissement RENC ADM/CREC du 23/11/2019 AFF N° 36.
- 3eme Avertissement RENC ESB/ADM du 21/01/2020 AFF N° 179.
- 4eme Avertissement RENC ADM/ IRBAS du 25/01/2020 AFF N°186.

Par ces motifs la CD décide/

- GRESS H.Eddine lic N° 20300402(ADM) 4M/F en sus de la sanction initiale infraction découverte par la ligue.
- 06(six) Mois de suspension fermes de toutes fonctions officielle au secrétaire du club.
- Amende de 30.000.00DA est infligée au club payable avant le 15/03/2020.
- 1ere Avertissement au club CBDM concernant la pénétration des supporteurs sur le terrain au cours du match.

AFF N° 242 : RENC USK/IRBAS (J) DU 15/02/2020

- ZENDAOUI A/Hamid lic N° 201804001 (USK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MOUAT Abdeslem lic N° 202309003 (IRBAS) 2 M/F pour propos injureux envers arbitre exclu et amende de 7000.00 DA est infligée au club.
- CHAIB Haitem Ayoub lic N° 20200201(IRBAS) 2 M/F pour propos injurieux envers arbitre exclu et amende de 7000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 243 : RENC USK/IRBAS (M) DU 12/02/2020

- SAOUCHA Zamane lic N° 20280105 (USK) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 244 : RENC OHB/ADC (C) DU 14/02/2020

- BENCHABIA Mouatez lic N° 20200104 (ADC) 1 M/F pour cumul de cartons exclu.
- GUERZOULI Aymane lic N° 200309004 (ADC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOURAOUI A/Rahmane lic N° 202110604 (ADC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- 1 M/F à Mr BOUAFIA Bouzid entraîneur ADC pour contestation de décision et amende de 1000.00DA est infligée au club.

- BOUHADJAR Allaeddine lic N° 20240103(OHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- LACHAHAB Anis lic N° 202012014 (OHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 245 : RENC ESBAS/ESB (C) DU 14/02/2020

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale le non déroulement de la rencontre.
- Vu que l'équipe ESB se présente sur le terrain avec un effectif de 09 (Neuf) joueurs.
- Vu l'article 49 Règlement championnat jeunes.

Par ces motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe ESB pour octroyer le gain au club ESBAS qui marque trois points et trois buts.
- Amende de 15000.00 DA est infligée au club ESB payable avant le 14/03/2020.
Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

Le Président

A . ZARZI

Le secrétaire

O . BAHLOUL

